



Réf : J-PL/CA-G/MD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 JUILLET 2022

Le 07 juillet 2022, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, André VUACHET, Miguel MARTINS et Mathieu BEHAGHEL.

Absents excusés : Mmes Alexandra BEAUQUIS (pouvoir donné à Mme Isabelle PEGAZ TOQUET), Volcy LEROUGE (pouvoir donné à M. Jean-Pierre LACOMBE) et Mme Fabienne M'TANIOS. Ms Carlos RUBIO (pouvoir donné à M. André VUACHET), Philippe De PACHTERE (pouvoir donné à Mme Fabienne BINET), Fabrice COCATRIX (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE), Nicolas BAYART (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE) et M. Benoît CURT.

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2022 / Nombre de membres en exercice : 19 / Nombre de membres présents : 11 + 6 pouvoirs

Ordre du jour :

En préambule, il est demandé de rajouter à l'ordre du jour un point concernant l'aménagement au carrefour de Muret. Cette demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 09 juin 2022 : ce compte-rendu est accepté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : présentation du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes

Le rapport d'activités rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes, présenté par le maire, appelle des remarques de la part d'Eric Chassagne : lieu d'implantation du projet de centre aquatique éloigné du centre et frais importants de fonctionnement.

- **RESSOURCES HUMAINES** :

- **Augmentation du temps de travail des deux postes d'Atsem** : dans le cadre du remplacement de deux Astem et afin de se mettre en adéquation avec la nouvelle

organisation prévue en septembre 2022, il est proposé d'augmenter le temps de travail des deux postes d'Atsem et de les porter à 27.50/35^{ème} à compter du 31 août 2022. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

- Autorisation du Maire pour la signature de contrats de travail : dans le cadre de la rentrée scolaire 2022/2023, il est nécessaire d'autoriser la signature de trois contrats de travail : 1 pour un des postes d'Atsem à 27.50/35^{ème} ; 1 pour le poste d'agent d'animation et d'entretien à 12.20/35^{ème} et 1 pour le poste d'agent d'animation et d'entretien à 14.50/35^{ème}. Il est également proposé d'autoriser la signature de tout contrat nécessaire en cas de modification d'organisation d'ici la rentrée scolaire liée notamment à la défection d'un agent. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.
- Validation du tableau des emplois au 1^{er} septembre 2022 :

Depuis le tableau des emplois du 1^{er} janvier 2021, de nombreuses modifications de postes ont été validées par le conseil municipal en 2021 et 2022. Le tableau des emplois proposé à compter du 1^{er} septembre 2022 ci-dessous est validé à l'unanimité par l'assemblée.

Agents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	TC ou TNC
<u>Secteur Administratif</u> :				
Attaché	A	1	1	1TC
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	3	2 TC_1(24/35 ^{ème})
Adjoint administratif	C	1	1	1 (23/35 ^{ème})
<u>Secteur Culturel</u> :				
Assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	1 (28/35 ^{ème})
<u>Secteur Technique</u> :				
Agent de maîtrise	C	1	1	1TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1TC
Adjoint technique	C	1	1	1 (19/35 ^{ème})
Adjoint technique	C	1	1	1 (17.50/35 ^{ème})
Adjoint technique	C	1	1	1 (21.50/35 ^{ème})

<u>Secteur Animation :</u>				
Animateur	B	1	1	1(28/35 ^{ème})
Adjoint d'animation	C	5	3	1 (22.70/35 ^{ème}) 1 (16.10/35 ^{ème}) 1 (6.90/35 ^{ème}) 1 (6.90/35 ^{ème}) (vacant) 1 (6.90/35 ^{ème}) (vacant)
<u>Secteur Médico-Social :</u>				
A.T.S.E.M principal de 2 ^{ème} Classe	C	1	1	1 (27.50/35 ^{ème})
A.T.S.E.M principal de 2 ^{ème} Classe	C	1	1	1 (27.50/35 ^{ème})

- **Modification du document RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel) :**

Par délibération du 14 décembre 2016, a été instauré le nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP ». Les 09 février 2017, 08 novembre 2018 et 09 septembre 2021, des délibérations modificatives ont été prises afin de prévoir des cadres d'emploi non-inscrits. Dans le cadre des recrutements de la rentrée 2022/2023, il a été créé un poste de catégorie B dans la filière animation. Il convient de mettre à jour le tableau du régime indemnitaire et de prévoir les montants maximums pour les 3 grades du cadre d'emploi d'Animateur. Ce tableau modifié est accepté à l'unanimité.

- **MARCHÉ PUBLIC** : marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs – choix du prestataire

Depuis septembre 2019, le restaurant scolaire communal et la structure Cap Loisirs sont livrés par le prestataire Mille et un repas. Le marché arrivant à échéance le 31/08/2022, une procédure de marché public à procédure adaptée a été lancée.

3 offres ont été reçues : LEZTROY, SHCB, MILLE ET UN REPAS.

Suite à l'analyse des offres par une commission spéciale et après notation des 3 candidats, la commission propose la société LEZTROY domiciliée à Serrières-en-Chautagne. Le marché est attribué à l'unanimité à cette entreprise par les membres du Conseil Municipal.

- **TARIFS** : pause méridienne

Les tarifs de de la pause méridienne pour les élèves n'ont pas été modifiés depuis septembre 2016. La proposition de tarifs ci-dessous, à compter du 1^{er} septembre 2022, est acceptée à l'unanimité.

RESTAURANT SCOLAIRE		
Quotient familial	Tarifs	Tarifs extérieurs
Tranche 1	4,30 €	7,85 €
0 – 620 €		
Tranche 2	4,85 €	
621 – 750 €		
Tranche 3	5,35 €	
751 – 1200 €		
Tranche 4	5,65 €	
1201 – 1800 €		
Tranche 5	5,95 €	
≥1801 €		
Pénalité	1.85 €	
Adhésion	10 €	
Repas enfants allergie	2.00 €	
Repas adultes	4.65 €	

- **VOIRIE** : Participation au projet d'aménagement – carrefour du hameau de Muret

Le Conseil Départemental et la Commune de Saint-Sylvestre se sont concertés pour des travaux d'aménagement au carrefour du hameau de Muret qui se situe respectivement sur les communes de Marcellaz-Albanais et de Saint-Sylvestre. Il paraît souhaitable que la commune de Marcellaz-Albanais soit associée à ce projet puisqu'il concerne une partie du territoire de la commune. Il est accepté à l'unanimité que la commune participe à ce projet d'aménagement aussi bien au niveau des études qu'au niveau financier si cela semble nécessaire.

- **URBANISME** : Dossiers en cours

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 22 X 0019	RUFFIER Mickaël	172 chemin de la Tailla	pergola	en cours d'instruction
DP 074 161 22 X 0031	OUALI Hacène	42 chemin de la Tailla	piscine + clôture	incomplet
DP 074 161 22 X 0038	ROLLIER Stéphane	160 route de la Molière	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 09/06/2022
DP 074 161 22 X 0045	VIDAL Laurence	49 impasse du Crêt	modification et création d'ouvertures	ACCORDÉE le 23/06/2022
DP 074 161 22 X 0047	FONTERET Grégoire	392 chemin du Creux	transformation du garage en pièce habitable/isolation extérieure/création d'ouvertures/ remplacement des menuiseries	ACCORDÉE le 07/06/2022
DP 074 161 22 X 0048	PREVOST Clément	1640 route de Peignat	Modification façades et toiture	ACCORDÉE le 09/06/2022
DP 074 161 22 X 0049	LAPLACE Claude	669 route de Joudrain	création ouverture et escalier extérieur	ACCORDÉE le 17/06/2022
DP 074 161 22 X 0050	FILIPOVIC GRIC Vedran	65 route de Germagny	piscine + abri et terrasse	incomplet
DP 074 161 22 X 0051	TANZILLI Raphaël VIDALE Cyrielle DI MARIA Céline GAUTHIER Vincent	728-736 route du Bondet - Chaunu	muret de clôture en mitoyenneté	ACCORDÉE le 24/06/2022
DP 074 161 22 X 0052	SERRAT Geoffrey	291 chemin de la Tailla	clôture	ACCORDÉE le 07/07/2022
DP 074 161 22 X 0053	GREVISSE Wided	351 route de Peignat	panneaux occultants	ACCORDÉE le 07/07/2022

DP 074 161 22 X 0054	DAVIET Cédric	155 chemin des Hutins	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 07/07/2022
DP 074 161 22 X 0055	BEAUQUIS Hervé	2505 route de Chapeiry	clôture	ACCORDÉE le 07/07/2022
DP 074 161 22 X 0056	MIGUET Gérald	186 rue des Berdalles	piscine	en cours d'instruction
DP 074 161 22 X 0057	Cts PERNOUD	900 route d'Oilly	division en vue de construire (2 lots)	en cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 22 X 0001	FONTAINE Alain	chemin des Etangs - chef-lieu	hangar agricole pour stockage et stabulation pour 10 ânes	ACCORDÉ le 27/06/2022
PC 074 161 22 X 0005	ALPES AZUR INVESTISSEMENTS	140-142 place de l'Albanais	transformation et extension d'un bâtiment pour création de 2 logements	ACCORDÉ le 07/07/2022
PC 074 161 17 X 0014-M01 modificatif	EARL LA FERME DES PRAILLES	115 impasse des Prailles	modifications de façades	ACCORDÉ le 27/06/2022
PC 074 161 22 X 0006	JOSSERAND Mathieu et Lucie	1082 route des Combes	réhabilitation d'un ensemble bâti	en cours d'instruction
PC 074 161 22 X 0007	SARL PARC HORIZON	rue des Berdalles	maison jumelée	REFUSÉ le 07/07/2022
PC 074 161 22 X 0008	GAEC VIRET SYLVIA YANNICK	route des Combes	Agrandissement serres potagères + bassin de rétention eaux de toiture	en cours d'instruction
PC 074 161 22 X 0009	FOURNEL Adrien	45 rue des Berdalles	garage	incomplet

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Un échange a lieu concernant la location du centre rural par les particuliers : à chaque location, l'agent technique a obligation de débarrasser et remettre en place les tables de cantine pour libérer la salle. Pour optimiser au mieux son temps de travail, il est proposé de lui faciliter la tâche en investissant dans des claustras, qui permettraient de cacher les tables sans avoir à les déplacer à chaque fois. La capacité d'accueil de la salle serait donc ramenée à 100 personnes, pour les particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à **22h00**.

A Marcellaz-Albanais, le 19 juillet 2022.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE	La secrétaire de séance, Fabienne BINET
--------------------------------------	--